

モンテスキューの『法の 精神』の草稿について

古 賀 英三郎

15
Collection sur le premier livre
du Digeste.

Sur le titre de *justitia et jure*.

le droit du pretre est la voix du droit civil. *L. nam ce*
prætor

Sur le titre de *Legibus et senatusconsultis*

il faut toujours interpreter favorablement les loix. *L. benigna*

on ne peut pas rendre raison de tous les loix qui
ont été faites

L. omnino

dans les cas sur lesquels on n'a point fait de loix
il faut recourir a la coutume du lieu, laquelle a
même la force d'abroger les loix contraires qui ont été
avant elle

*L. de quibus
causis*

je parle d'une coutume qui a été observée pendant
10 ans.

Sur le titre de *statu hominum*.

dans les choses favorables un enfant qui est dans le ventre
de sa mere est censé être né.

*L. qui in
utero*

nous avons pourtant une exception dans le loy *arenus*
même titre. on il en parle d'un esclave qu'on a *astractus*

page 15

mettez la

Lettre suivante

ibben a wbeti a paris.

Remedia l'union cher ^{us:4} ~~Prin~~ il me semble que pour un voyage
avant cette ~~matulman~~ les malheurs sont moins des chatiments
qui commencent que des menaces, le sont de jours bien précieux
par ~~Cas motifs~~ que ceux qui nous portent à expier les offenses
Je tenray ~~ce~~ c'est le temps des propitiations qu'il faudroit abréger pour
la copie ~~servent~~ toutes ces impatiences qu'à faire voir qu'on
voudrions être fusqués indépendamment de celui qui
donne les féticités parce qu'il est la félicité même.

Si une chose est composée de deux choses, et que la
nécessité de conserver l'union marque plus la
dependance soumission aux ordres du Créateur on en a
pu faire une loi religieuse, si cette nécessité de
conserver l'union est un meilleur garant de actions
des hommes on en a pu faire une loi civile.

De Venise le dernier jour
De la lune de Vapour

+ mirrats puehles
piendes proter mlti vos dixisse puehles
journal sut.

Vierges Du Mont Pyrie⁺ entendis vous le
Nom que Je vous donne? Inspirez moi. J'ay
cours une longue carriere. Je suis accablé de peines
De fatigues et d'ennuy. mettez dans mon esprit
ce calme et cette douceur qui fut aujourd'hui loin
De moi. vous n'etes jamais la Divines que quand
vous menez a la sagesse et a la verité par le
Plaisir.

Mais si vous ne voulez point
pas adoucir la rigueur de mes travaux, par
cachis le travail meme: Partes que Je réfléchisse
et que Je paraisse content. Partes que l'on soit
instruit, et que Je n'enseigne pas et que quand
J'annoncerai des choses Utiles, on croie que Je
ne sçavois rien, et que vous m'avez tout dit.

Quand les eaux de votre fontaine
sortent Du rocher que vous aimez elles ne montent
point dans les airs pour tomber Elles coulent dans
la prairie, Elles font vos delices parquelles
font les delices Des Bergers.

agi jbi a Gemelind d'ernicks de la
Montagne de Jaron.

heureux Gemelind la loi des saints d'écouter
ne la point etc. d'ouvrir, tu d'ouvrir
des preceptes cachés dans les moindres paroles de
ce divin livre, il semble grossir sous le nombre
des tes pratiques, tu multiplies les sujets de
l'obéissance, et ajoute sans cesse une commandement
de celui qui nous a trouvés faibles (or, qui nous
cheroit fideles

permets moy de te dire mes pensées. (12

et ne faire qu'une lettre de tes deuse.



de la main de Montaigne

jay reçu Madame avec un
plaisir infini une réponse de vous
à laquelle Monsieur de La Fayette
pourroit me dire le contraire
mais aucune part nous ne convenons
jamais vous voulez toujours mettre
un tien entre nous et je fais cela
à la mort

je ne suis point l'auteur du temple
de gloire ce n'est pas que je n'aie
de la tendresse de sorte pour cela mais
je ne suis point l'auteur ~~maison~~
~~deux me mende~~ que le libraire

No. 5 — ベルトロ・ド・ジュー夫人宛のモンテスキュー自筆の手紙

1726

Monsieur je me souviens de vous
de votre sœur de vos parents et de
tous les laquais qui a fait de très bons
bons devoirs fermiers.

ARCHIVES DU CHATEAU
DE LA BREDE

No 6 — おそらくドダール宛のモンテスキューの自筆の手紙

1726^d

on vous a fait un vol madame donc
 je ne say si vous serez aussi contente
 que le public, ~~cette petite ouvrage a~~
~~été pour vous~~ je vous diray néanmoins
 que votre ouvrage a fait ray ~~une~~ ^{la} fortune ~~supra~~
 quit m'est ^{quel} y ai regardé comme un chef
 d'œuvre et infiniment au dessus de ce que les
 personnes de votre sexe ont jamais fait nos critiques
 même les plus injustes sont vos plus zélés
 administrateurs je vous parle avec probité et ne
 vous dis rien que ce que je vois que le que
 j'entends dire et je ne ~~me refuse~~ ~~rien de continuer~~
~~à vous en dire~~ ~~de rien qui pourrait être rectifié~~
~~par une prévention~~ non de ce que je sens
 parce qu'il m'est impossible de rien penser sur
 votre ^{trist} ~~trist~~ ~~prévention~~ par ~~vous~~ ~~vous~~

No 7 —ランベール侯爵夫人宛のモンテスキューの手紙

l'entrée de la galerie d'autre 44
chose de florance:

il y a une chambre ou sont tous les portraits
portraits de peintres peints par eux mêmes
a un côté sont les peintures florantes et romaines
a un autre les peintures a un autre le tableau
le card leopold d'indien comme le recant
la statue y est et sur de toutes enroulé d
d'angleterre sur a d'indien qu'on y lit
hic leopoldus adhuc statuas non dignoscat
ne statua nulla prius nobilior loco.

on voit la les différentes manières de
peintures qu'on voit la vérité et est plus
difficile l'on juge que par leurs autres

(C) requit d'elles vantes
quelques-unes d'elles
d'elles (C) parait qu'il y
a plus de chose a
comparer

ouvrage, parce que l'écritillon est trop
petit la manière d'un peintre français même
dans une œuvre qui est une grande œuvre et a
différence qui fait à distance non d'une œuvre agissante
meille que y voit un peu légère.

de nation les français se sont mis à leur
avantage ils sont ajustés ce se sont donc
à cela robes qui ne leur conviennent pas. mais
souvent les italiens se sont vint en fait avec
un air singulier ce regard, ce regard qui a la même
les mêmes habits, les mêmes habits, les mêmes habits.

ils ont le bourgeois
autre jeunesse d'indien
d'indien pour la
d'indien mais il
d'indien d'indien.

les français qui sont les plus d'indien
coipol. le d'indien n'estent: le d'indien
migrants manquent.
ils nous ont trouvé le portrait de michel ange
de l'indien

je declare que je donne ma voix a
montieur bel pour estre reçu a l'academie
et je vous prie Monsieur mon tres honore
compere de faire part de cette lettre a la compagnie
et de mon respect je vous salue et embrasse
de tout mon coeur Montaignieu
a paris le 10 juin 1736

je suis de l'avis de M. Le
president Montaignieu a
Paris le 10 juin 1736 Melon

je resente une reconnaissance immense
la part que vous avez prise a la
partie que je fais et vous prie de
me excuser avec toute la consideration
possible Monsieur votre tres humble
et tres obeissant servante Jambou de
1030 Mars 1735 Montaignieu

^{Stor de}
^{Belisle} } Je me reportay, toujours de navoir pas
 sollicité après le retour de mes voyages
 quelque place, dans les affaires étrangères,
 il est sûr que pensant comme je pensois
 j'aurois croisé les projets d. la foule de
 bêtises & d'espérances, et j'aurois rendu par
 là le plus grand service qu'un Citoyen
 peut rendre à sa patrie; il y a des Sots
 qui ont de la pesanteur, et des Sots qui
 ont de la vivacité; mais ce sont les
 Sots qui ont de la vivacité, qui accouchent
 des projets les plus stupides.

^{Primes}
^{longues}
^{en}
^{person} } les mines sont toujours en prison, c'est-à-dire
 on se devoit quand j'étois home privé
 je connois tout le monde à Rome, et
 le monde à chacun; à présent que je suis
 pape je ne connois plus personne

qui ne pouvoit souffrir des talens supérieurs qui
donnoient le commandement ~~des armées~~ à des gens
gens d'empres et le ministère à de purs gens.

Le maréchal de Beroville dit qu'il ne sçait
pas ce que c'est qu'aimer le peuple qu'il sçait
bien ce que c'est qu'aimer les gens mais qu'il ne
sçait qu'aimer les honnêtes gens du peuple et haïr
les malhonnêtes gens du peuple.

Le caractère des moscovites est la frayeur qui
les rend comme stupides quand un bataillon marche
contre eux ils se laissent tuer sans trouver ni
leur main ni leur armée et lors les troupes
des autres ils ne disent on a fait une belle action qu'on
leur dit après la mort du czar ils firent un
attachement légitime à la main je voy en Finlande
le czar dire qu'il y avoit une chose qu'il ne
pourroit jamais empêcher par toutes sortes de
suggerions c'est d'empêcher un moscovite de voler
on le punoit aujourd'hui ils volent le lendemain
ce sont les mêmes exactions sur le peuple ils disent

Chapitre 4 & 2

105

Que la Constitution fédérative
~~est plus propre~~ doit être
composée d'états de même nature
surtout d'états Républicains.



Les Canariens furent détruits
parce qu'ils étoient des petites
Monarchies qui ne s'étoient point
confédérées et ne se défendoient
pas en commun, c'est que la

107
Chapitre. 4

Comment les Etats Despotiques pourvoient
à leur Sécurité



Comment les Républiques pourvoient
à leur Sécurité en réunissant les Etats

X Despotiques ne le font qu'en se séparant

et en se tenant pour ainsi dire

seuls ils sacrifient une partie du pays
à ravager les frontières et les rendre desertes

Le corps de l'Empire devient inaccessible

il est reçu en géométrie que

contre eux, la part qu'ils ont à la législation doit
 dans être proportionnée aux autres avantages qu'ils
 ont dans l'état ce qui arrivera s'ils forment un
 corps qui aye droit d'arrêter les entreprises
 du peuple. Comme le peuple a droit d'arrêter
 les leurs.

Ainsi la puissance législative sera confiée
 et au Corps des nobles et au Corps qui sera
 choisi pour représenter le peuple qui auront
 chacun leurs assemblées et leurs délibérations à
 part, et des vûes et des intérêts séparés.

Des trois puissances dont nous avons
 parlé, celle de Juges est en quelque façon —

~~Chapitre 7~~
Chapitre 7
Des Monarchiens que
nous Connoissons.

 Les Monarchiens que nous connoissons
N'ont pas, comme ^{celle} ~~Cette~~ dont nous venons
De parler la Liberté pour objet direct, —
elles ne tendent qu'à ^{leur} ~~la~~ gloire ^{des} ~~de~~ l'Etat & du prince,
~~mais~~ Mais De Cette Gloire ~~il~~ Resulte un
esprit De Liberté qui Dans ces Etats
peut faire D'autres grandes choses ~~et~~ ^{peut} ~~Contribuer~~
et peut être contribuer autant.

Chapitre II^e Effets naturels de la Bonté et de la Corruption des Principes.

 Lorsque Les principes du
gouvernement font une fois
Corrompus, Les meilleures Loix
Deviennent mauvaises, et se
tournent Contre L'Etat, lors
que Les principes en sont
sains, Les mauvaises ont

Chapitre 12

De La tutelle des femmes chez Les Romains



Les institutions des romains

mettoient les femmes dans une

perpetuelle tutelle à moins qu'elles

nisi convenissent
in manu viri ne fussent mariées sous l'autorité

ne sis mihi
patrum oro d'un mari. cette tutelle étoit donnée au

plus proche des parents par males et de

paroit par une expression vulgaire

qu'elles étoient très gênées, cela étoit

Chapitre 12.

De La Distribution des trois
pouvoirs dans le gouvernement
de Rome.

D'abord
Rome eut aussi le gouvernement

mais
en innatigues, on y changea les lois.

Comme on les avoit changés dans
les villes grecques, une belle.

Republique se forma.

Les Rois avoient donné des
privilèges à certaines familles.

qu'on appelloit patriciennes. Et
distinction grande entre les Rois

97
Chapitre ⁺⁸⁼¹⁷

De la Liberté des Arabes
et de la servitude des Tartares.



Les Arabes et les Tartares
sont des peuples pascuns, les
Arabes se trouvent dans les cas
généraux dont nous avons parlé
et sont libres, au lieu que les Tartares

⁺ lorsqu'on
proclame en
Kain, tout le
peuple Secré
que sa parole
lui serve de

peuple le plus singulier de la terre
⁺
se trouvent dans l'Enclavage politique

⁺
Nous avons déjà donné quelque
glaise

⁺ liv. 17. ch. 5.

Raisons de ce dernier fait, en vain
de nouvelles,

87
~~pour en avoir les trésors et laisser le
pays sous son aïe à son usage légitime
alexandre laisser le trône à la plus saine
des races quelle des indes qu'il avoit soumise~~

(12) Les historiens se suivent en éloges pour
les conquérans sur la généralité des
conquérans qui ont rendu la couronne
aux princes qu'ils avoient vaincus, les fait habiter
romains, et même, donc, bien généraux instruments de servitude,
qui faisoient ^{par tout de rois} des rois pour être avoir et regner
des instruments de servitude, une action
pareille est un acte nécessaire si le
conquérant garde les terres conquises, les
gouverneurs qu'il envoie ne sauraient
condemner les sujets ni les mêmes
les gouverneurs il sera obligé de

Chapitre ~~15~~ ~~16~~ ~~18~~ ~~15~~ 16.

Des affranchisseries

On sait bien que grand dans le gouvernement
 républicain on a beaucoup d'esclaves il
 faut en affranchir beaucoup le mal est que
 si l'on a trop d'esclaves ils ne peuvent être
 contents, si l'on a trop d'affranchis ils n'ont
 pas de quoi vivre et ils deviennent à charge
 à la république ^{que celle-ci} ~~peut~~ ^{peut} être également
 en danger de la part d'un trop grand
 nombre d'affranchis et de la part d'un trop
 grand nombre d'esclaves. il faut donc que
 les lois aient lois sur ces deux
 inconvénients.

Les Diverses lois des S. E.
 qu'on fit pour les
 les esclaves tantôt pour en tantôt
 pour faciliter les affranchissements

j'ai mis de la fin le
l. des mœurs & des
mœurs, voit on il
universel m'eu

108
Chapitre ~~17~~ 18

Du droit des gens des Tartares
~~Comme les Tartares, furent~~

~~si Tartares~~



Les tartares paroissent entre eux
doux et humains, et ils furent les
de conquérans du monde le plus
trois siècles; ils passent au fil de l'épée
tout les habitants des villes qu'ils
prennent ils croient faire grand
bien qu'ils les vendent en les
distribuent à leurs soldats
ils détruisent la vie depuis les

Chapitre 10

Continuation du même sujet



Lamarchie
pour temporel le pouvoir monarchique

t. vii. partie

117

en ~~grec~~, arrivant d'imaginer ^{qu'une} ~~grec~~

Lesmolaux

république, ne sachant comment

gouverner le même pouvoir ^{pour} ~~et~~ ^{deux}

F. aristote

petit. liv. 6

chap. 9

pour ~~les~~ ~~metottes~~, par la cr

faillait l'état plus que le commandement,

on voulait des envies et on avait

des envies.

Deux rois n'étaient élevés, qu'à
l'indignité, ils ne faisaient pas la

Chapitre 7.

Commun le pris des choses se
fixe aux variations des
Richesses désignées.



l'argent est le pris des marchandises ou
denrées.

Mais Commun se fixera ce pris,

C'est à dire par quelle portion d'argent

Chaque chose sera-t-elle représentée ?

Si l'on compare la masse de l'or &

d'argent qui en servent de monnaie, avec

la somme des marchandises & de denrées

qui y sont, Il est certain que chaque

denrée ou marchandise en particulier

pourra être comparée avec une

Chapitre 8.

23

Continuation du même sujet

 Les Noirs de la Côte

d'Afrique ont un signe

des valeurs sans monnaie;

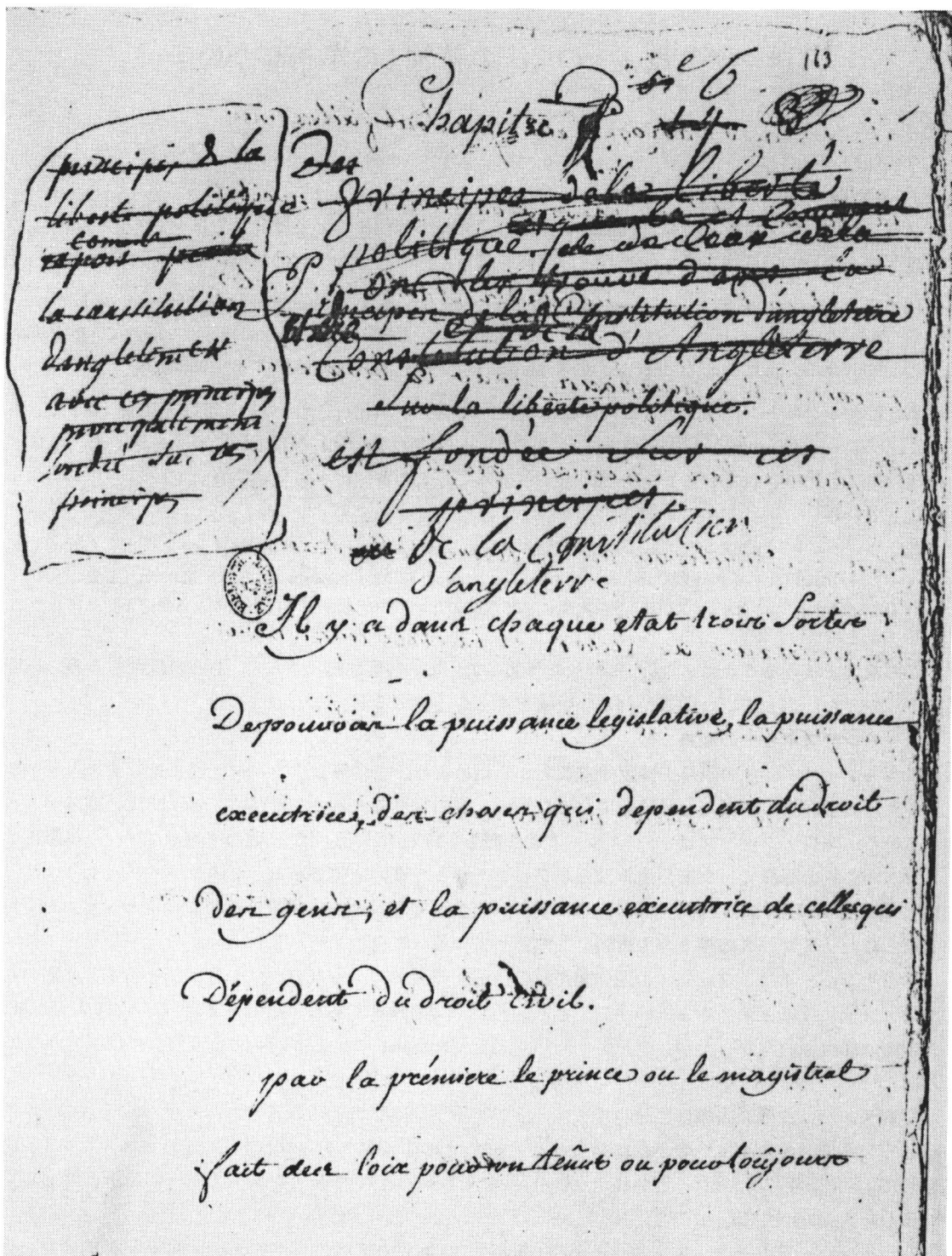
C'est un signe purement idéal

fondé sur le degré d'estime

qu'ils mettent dans leur esprit

à chaque Marchandise

à proportion du besoin qu'ils en ont. —



モンテスキューの『法の精神』の草稿について

古 賀 英三郎

フランスの国立図書館に所蔵されている『法の精神』の草稿については、すでにシャクルトンによる研究が発表されている⁽¹⁾。ここではそれとの重複を避け、別の観点からこの草稿にアプローチしてみたい。

- (1) シャクルトンの研究は <La genèse de «L'Esprit des Lois»>. *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, Tome 52, N° 4, oct.-déc. 1952. <Le manuscrit de la Bibliothèque nationale>, *Oeuvres Complètes de Montesquieu*, pub. sous la direction de A. Masson (以下 O. C. Masson と略記) t. III, 1955, p. 567—577 である。

すでにシャクルトンによって、この草稿は、『法の精神』が刊行された1748年以後に雇われた2人の書記ダムール(Damours, 筆跡p)とフィツ・パトリク(Fitz-Patrick, 筆跡s)の筆跡を除くと(草稿には刊行後にも加筆されている)モンテスキュー以外に8人の書記によって執筆されていることが明らかになっている⁽²⁾。

- (2) シャクルトンは、モンテスキューの諸草稿や書簡の筆跡鑑定によって、モンテスキューが生涯にわたって雇った19人の書記の筆跡を割り出した。<Les secrétaires de Montesquieu>, O. C. Masson, t. II, 1950, Introduction, pp. XXXV-XLIII. 白内障による視弱のためモンテスキューは書記による口述筆記に頼ったのである。

この論文で試みることは、『法の精神』の草稿において、各章が誰によって、あるいはむしろどの筆跡によって、したがっていつ頃書かれたかを確定することである。

1. モンテスキューの筆跡

まずモンテスキューの筆跡を確定することから始めよう。まず写真ナンバー1は、モンテスキューがボルドー大学在学中に編んだ『法令集』のなかの一頁の写真である。したがって青年時代の筆跡が示されている。写真ナンバー2は、『ペルシャ人の手紙』(1721年刊行)第77信のモンテスキュー自筆のオリジナル草稿の写真で、文末の追記は書記フィツ・パトリクの筆跡である。このフィツ・パトリクは、『法の精神』の草稿では、第20篇の冒頭に置かれる予定であった——実際は初版ではJ. ヴェルネの反対で削られた「ミューズの神々への祈願」を執筆している(写真ナンバー3)。

写真ナンバー4は、フランスの国立図書館の所蔵する『ペルシャ人の手紙の訂正』と題する草稿のなかの、文末に「モンテスキューの手で」と書かれた一文の写真である。この一文は、『ペルシャ人の手紙』の中には採用されなかったが、ヴェルニエール(P. Vernière)によるガルニエ版347頁に印刷されている。

写真ナンバー5は、実際は自分が『グニードの神殿』(1725年)の著者でありながら、そのことを否認しているモンテスキューのベルトロ・ド・ジョイ(Berthelot de Jouy)夫人宛のモンテスキューの書簡で、1725年の4、5月に書かれたとされ、『全集』編者はこれをモンテスキューの自筆と認定している(O. C. Masson, III, p. 792)。

写真ナンバー6もモンテスキュー自筆の手紙で、1726年の日付がついているが、『全集』編者は宛先をドダール(Dodart)と推定し(O. C. Masson, III, p. 829)ているが、1939年にモンテスキューの諸々の草稿の競売の際刊行された『モンテスキューの草稿と書簡』が、この手紙を自筆と認定している。写真ナンバー7も、同じ筆跡で1726年と記入されたランベール(Lambert)夫人宛の手紙で『全集』編者

はモンテスキューの自筆により、12月末に執筆されたものとみなしている(O. C. Masson, III, p. 872)。

写真ナンバー8は、1728年から31年にかけてのヨーロッパ旅行中に記した『旅行記』の草稿中の一頁(O. C. Masson, II, pp. 1339-1340)の写真で、モンテスキューは、旅行中に従僕を従えていたが書記を同伴していなかったから、自筆によるものと考えられる。とはいえ『旅行記』中、自筆によらない部分があるのも事実である。それは、旅行記中の「ローマの住民に関する省察」全部と「鉱山に関する覚書」の一部が筆跡e(雇用年1734～1738年)により、「鉱山に関する覚書」の他の一部(約10頁)が筆跡p(書記ダムール、1748年から雇用)により、イタリア・ドイツ・オランダ旅行の8分の7が筆跡q(1749年から雇用)により執筆(むしろ清書)された(cf. O. C. Masson, II, pp. XXXVIII-XXXIX)。ところで掲げた写真の部分は、「イタリア旅行」とは別に書かれた「フィレンツェ」の項の草稿なのである。

写真ナンバー9は、「若干の君主の性格と彼らの生涯の若干の出来事に関する省察」の草稿の冒頭部分(O. C. Masson, III, p. 538)の写真である。欄外に「完全にモンテスキューの手で」と書かれているのが注目される。だがその執筆年は定かでない。

写真ナンバー10は大へん興味深い。これは、「ジロンド県歴史資料」(雑誌)第30巻(1895年)に発表されたもので、上半分はモンテスキューの、サロー・ド・ボワネ(Sarrau de Boynet)宛の自筆の書簡(O. C. Masson, III, p. 976)で、日付は1736年6月10日、それに同郷の経済学者ムロン(Melon)の追記が付されている。下半分は、モンテスキューの妻ジャンヌ・ド・ラルティグ(Jeanne de Lartigue)の手紙で、日付は1755年3月30日、つまりモンテスキューの死(1755年2月10日)の直後のもので、「私が受けた不幸を共にしていただいたことを感謝いたします。私があなたのいとも謙虚でいとも従順な僕女であることを重々信じて下さいますよう。ラルティグ・ド・モンテスキュー」と書かれている。これは直訳で、「私があなたのいとも謙虚で……」以下は「敬具」というのに等しい。なぜかマッソン版『全集』にこの手紙は採録されていない。従来モンテスキュー夫人の残された唯一の手紙と目されてきた手紙(O. C. Masson, III, p. 1032)が、妹テレーズのものとされたから、これがモンテスキュー夫人の残された唯一の手紙である。ただし宛先は定かでない。

- (3) R. Shackleton: < Madame de Montesquieu with some considerations on Thérèse de Secondat >, *Woman and Society in Eighteenth-Century France. Essays in honour of John Stephenson Spink*, ed. by Eva Jacobs, etc. 1979.

これまでに掲げてきた写真によって、読者諸氏はすでにモンテスキューの筆跡にほぼおなじみになれたことと思うが、念のために更に二つ掲げよう。写真ナンバー11は、『わが随想』のなかの一頁(O. C. Massonの整理番号1466と1467、カイヨワ版『全集』の整理番号60と1862)の写真、写真ナンバー12は、『文書集』の中の一頁(O. C. Massonの整理番号570, 571, 572、カイヨワ版『全集』の整理番号530, 531, 532)の写真である。

2. 『法の精神』草稿の筆跡

『法の精神』の草稿のなかで最も頻繁に見られる筆跡は、シャクルトンが筆跡hとしたもので、それを書いた書記の名はダルセ(Darcet)ではないかとされている。彼が雇用されたのは、1740年から1743年までであることが、シャクルトンにより確認されている。その筆跡は、写真ナンバー13が示す通りである。筆跡hにより執筆されている箇所は次の通りである。ローマ数字は篇を、アラビア数字は章を示すが、草稿の篇別章別構成と現行『法の精神』のそれとが一致しないケースがあるので、その場合にはカッコ内にそのことを記した。

I 1, 3; II 1; III 3, 11; IV 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; V 1, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 18; VI 1, 2, 4, 5の一部, 14(現行の『法の精神』から欠落), 17(現行の『法の精神』の第13, 14, 15章は草稿

にない), 20 (現行の 19), 23 (現行の 15); VII 3, 15; VIII 3, 6, 21 (一部); IX 2, 4 (現行の 5); XII 4, 5, 6, 10, 15, 17, 18, 23, 24, 28; XII 21 の一部, 25 の一部; XIII 2, 10, 15 の一部; XIV 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 の一部, 11, 12, 13 (現行の 15, 現行の 13, 14 は草稿になし); XV 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 (現行の 10, 現行の 9 は草稿になし), 12 (現行の 13), 15 (現行になし); XVI 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15; XVII 1, 2, 3, 5; XVIII 1, 2, 4, 6, 9, 10, 12, 14, 15, 16 (現行の 18); XIX 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 24; XX 3 (現行の 4, 現行の 3 は草稿になし), 4 (現行の 5) の一部, 6 (現行の 8, 現行の 4 は草稿になし), 8 (現行の 10), 10 (現行の 12, 現行の 11 は草稿になし), 11 (現行の 13), 13 (現行の 15), 14 (現行の 18, 草稿に現行の 16, 17 なし), 17 (現行の 22); XXI 3, 15 (現行の 22); XXII 5, 9 の一部; XXIII 1, 4, 7, 10, 12, 13, 16, 17, 18, 21 の一部, 27 (現行の 28, 草稿に現行の 26 なし), 28 (現行の 29); XXIV 1, 2, 3, 9, 11, 12, 13 (現行の 14, 草稿に現行の 13 なし), 14 (現行の 15), 15 (現行の 16), 21 (現行の 23, 草稿に現行の 17 なし), 23 (現行の 25), 24 (現行の 26), 25 (現行になし); XXV 3 (現行の 4, 草稿に現行の 1 なし), 4 (現行の 5), 6 (現行の 7) の一部, 7 (現行の 8), 12 (現行になし), 13, 15 の一部; XXVII 1。

筆跡 h の書記と同時に雇われていた書記(雇用年 1741—1743 年)の筆跡が, シャクルトンにより筆跡 i とされたもので, それは写真ナンバー 14 が示すものである。筆跡 i により執筆されている章は次の通りで, 第 12 篇以降には見当らない。

I 2; II 2, 3, 4, 5; III 1, 4, 5, 9, 10; V 2, 4, 5, 6, 7, 14, 16; VI 3, 8, 12, 13 (現行の 16), 16 (現行にはない), 18 (現行の 13), 21 (現行の 20), 22 (現行の 18), 24 (現行の 21); VII 1, 2, 4, 6, 7, 9, 13, 14, 16, 17; VIII 14, 17, 18; IX 3 (現行の 4); X 2, 3, 4, 6, 15, 16; XI 2, 5, 11 の一部。

筆跡 h や i より以前に書かれた筆跡が 2 つある。シャクルトンにより筆跡 e と筆跡 g とされたのがそれで, 筆跡 e の書記の雇用年は 1734 年から 1738 年まで, 筆跡 g の書記の雇用年は 1739 年から 1741 年までであることが確認されている。

筆跡 e は, 写真ナンバー 15 が示す通りである。筆跡 e により執筆されている箇所は, 有名な第 11 篇第 6 章「イギリスの国制について」と第 17 篇第 6 章「アジアの隷属とヨーロッパの自由の新しい自然的原因」とのみである。しかし前者の章は, 筆跡 e によってのみ執筆されているのではない。その章の詳細な筆跡分析は後で行うこととして, 筆跡 g について述べよう。筆跡 g は, 写真ナンバー 16 が示す通りである。筆跡 g により執筆されている章は次の通りである。

III 2, 6, 7, 8; V 3; VIII 19, 21 の一部 (f° 94; 現行第 11 段落); IX 1, 5 (現行の 6); XI 6 の一部, 7, 8 の一部; XIV 2 の一部 (f° 160), 10 の一部 (f° 178); XV 1, 2, 7 の一部 (f° 207); XX 12 (現行の 14); XXI 14 (現行では 21) の一部; XXII 1, 6, 7 の一部; XXIV 4, 6, 7, 8, 10, 20 (現行では 22)。

ほかに 5 種類の筆跡がある。シャクルトンにより 1741 年から 1743 年にかけて雇われたとされるある書記の筆跡 j は, 写真ナンバー 17 が示す通りであるが, それが執筆している章は次の箇所である。VIII 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 13。

1743 年から 1746 年にかけて雇われたとされるある書記の筆跡 l は, 写真ナンバー 18 が示しているが, それが執筆している章は次の箇所である。V 12; VI 5 の一部, 11; VII 5, 8, 10, 11, 12; X 1, 5; XI 8 の一部, 11 の一部; XII 1, 2, 3, 11, 13, 20, 21 の一部, 22, 25 の一部, 26, 27; XIII 1, 8 の一部, 9, 13, 15 の一部, 19; XVI 2, 12; XVII 4, 7; XVIII 3, 5, 7, 11, 13; XIX 5, 20, 23,

25; XX 1, 2, 4 (現行の 5) の一部, 5 (現行の 7), 7 (現行の 9), 9 (現行の 11), 15 (現行の 19), 16 (現行の 20); XXI 1, 2, 4, 6 (現行の 14), 7 (現行の 6), 8 (現行の 11), 9 (現行の 13), 10 (現行の 15), 11 (現行の 17), 12 (現行の 19), 13 (現行の 20), 14 (現行の 21) の一部, 16 (現行の 23); XXII 2, 3, 9 の一部; XXIII 3, 5, 6, 8, 14, 19, 26 (現行の 27); XXIV 16 (現行の 18), 17 (現行の 19), 18 (現行の 20), 19 (現行の 21), 22 (現行の 24); XXV 1 (現行の 2), 5 (現行の 6), 6 (現行の 7) の一部, 8 (現行の 9), 9 (現行の 10), 10 (現行の 11), 11 (現行の 12), 14, 15 の一部; XXVIII 9 (現行の 44)。その他筆跡 l による訂正・加筆は多数ある。

1746 年に雇われたある書記の筆跡 n は、写真ナンバー 19 が示している。それによる執筆箇所は次の通りである。

VI 19 (現行の 14, タイトルはモンテスキュー); XI 12; XII 8, 30; XV 10 (現行の 11), 11 (現行の 12), 13 (現行の 16), 14 (現行の 17) の一部, 16 (現行の 18) の一部, 17 (現行の 19) の一部; XVI 16; XXIX 11 (現行の 18, f° 338)。

1746 年から 1747 年にかけて雇われた書記 (その名は Jude とされている) の筆跡 o は、写真ナンバー 20 が示している通りであるが、それが執筆している章は次の通りである。

XV 14 (現行の 17) の一部; XVIII 17 (現行の 19); XIX 1, 11, 21, 22, 26 (現行の 27); XXII 4, 8 の一部, 10, 11 (現行の 14), 12 (現行の 18); XXIII 2, 20, 21 の一部, 22, 23, 24, 25; XXIX 1, 2。

シャクルトンに即すれば、以上に列举した 8 つの筆跡以外の筆跡がモンテスキューの筆跡ということになる。ところが私には、当初残りの筆跡には 2 種類あるように思われたのである。さきに見たモンテスキューの筆跡とそっくり同じ筆跡があるのは、次の箇所である。

X 17 (最初は l の筆跡で書かれ、それが抹殺されて、モンテスキューの筆跡となる—写真ナンバー 21); XIII 12, 16, 17, 18; XV 16 (最初にモンテスキューが執筆し、その後に筆跡 n が追記している—写真ナンバー 22); XVIII 8, 18 (現行の 20—写真ナンバー 23); XXI 5; XXIII 9, 11, 15; XXIV 5; XXV 2 (現行の 3)。

ところがシャクルトンは、写真ナンバー 24 の筆跡もまたモンテスキューの筆跡とみなしているのである。これは第 11 篇第 10 章の筆跡の写真であるが、書き方に流れがない。だがこの筆跡を加えるとモンテスキューの執筆箇所として、さらに次のものを加えなければならない。

V 13, 19; VI 1 の一部, 6, 7, 9, 10; VII 12, 15, 16, 20; X 4 の一部, 7, 8, 9 (現行になし), 10 (現行の 9), 11 (現行の 10), 12 (現行の 11), 13 (現行の 12), 14; XI 1, 3, 4, 9, 10; XII 7, 9, 12, 14, 16, 19, 29; XIII 3, 4, 5, 6, 7, 11, 14。

時間的に先に雇われた書記の筆跡が、後に雇われた書記の筆跡によって訂正され、加筆されていることは言うまでもない。筆跡 h と筆跡 i とによって基本的な原稿が作られ (h と i は、1843 年まで雇われた書記の筆跡なのだから、基本原稿はその時までには作られたことになる)、そのうえにモンテスキューと j, l, n, o の筆跡をもつ 4 人の書記が、訂正、追記していったのである。

筆跡鑑定でシャクルトンと私とで意見を異にする点は、シャクルトンは、第 22 篇第 1 章、第 6 章、第 7 章の筆跡を筆跡 g とみなしていない (O. C. Masson, II, p. XXXVIII 参照のこと) が、私はそれを筆跡 g とみなす点にある。おそらくシャクルトンは、それを筆跡 o とみなしている。筆跡 g と筆跡 o との相違を、第 22 篇第 7 章 (筆跡 g) と第 8 章 (筆跡 o) とを比較した写真ナンバー 25, 26 で見ていただきたい。最も特徴的な相違は l の書き方である。

草稿と現行の『法の精神』とは幾つかの相違がある。まず現行版にあって草稿にない編と章をあげ

ると、現行の第9篇第3章、第7章、第8章、第9章、第10篇第13章、第11篇第13章から第20章まで、第13篇第20章、第14篇第13章、第14章、第15篇第9章、第14章、第15章、第17篇第8章、第18篇第16章、第17章、第21章から第31章まで、第19篇第26章、第20篇第3章、第4章、第16章、第17章、第21章、第21篇第10章、第12章、第22篇第11章から第13章まで、第15章から第17章まで、第19章から第22章まで、第24篇第13章、第26篇全部、第28篇の第44章を除く全部、第30篇と第31篇の全部は草稿にはない。とはいえ第29篇の草稿で現行の章が執筆されているのは、第1章、第2章、第14章、第18章だけで残りは、諸々の断片の雑然とした堆積からなっているし、第21篇の草稿も、第6章以下は、現行と較べると混乱している。また現行の第20篇第23章が、草稿では第22章のなかに記載されているようなケースもある。

他方草稿にあって結局印刷に付されなかった文章もある。草稿の第6篇第14章、第15章、第16章、第10篇第9章、第15篇第15章、第25篇第12章などがそうである。草稿と印刷本とで篇や章のタイトルが相違しているケースも少くない。たとえば第23篇のタイトルとして最初は、「貧困との関係における法について」と題されていた（草稿第4巻、185枚目）。以上のことからこの草稿は、最終の草稿でなく、それより1つ手前の草稿であることが分る。

各章の主要な筆跡を表にすると次のようになる。

I 1 2 3 h i h	II 1 2 3 4 5 h i <u>il</u> i i	III 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 i g h i i g g g i i h	IV 1 2 3 4 5 6 7 8 h h h h h h h h
V 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 h i g i i i i h h h h l m i h i h h m	VI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 h h i h l m m i m m l i	VII 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 i i h i l i i l i l l l i	VIII 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 j j h j j h j j j j m j i m m i i g m h
IX 1 2 3(4) 4(5) g h i h	X 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10(9) 11(10) 12(11) 13(12) 14 15 16 17 l i i i l i m m m m m m m i i m	XI 1 2 3 4 5 6 7 m i m m i 後述 g	XII 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 l l l h h h m n m h l m l m h m h h m l l l h h l l l h
XIII 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 l h m m m m m l l h m m l m l m m m l	XIV 1 2 3 4 5 6 7 8 h h h h h h h h	XV 1 2 3 4 5 6 7 8 9(10) 10(11) 11(12) 12(13) 13(16) 14(17) 15 16(18) 17(19) g g h h h h h h h n n h n o o h m n n	XVI 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 h l h h h h h h h h l h h h l n
XVII 1 2 3 4 5 6 7 h h h l h e l	XVIII 1 2 3 h h l	XIX 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 o h h h l h h h h h o h h h	XX 1 2 3(4) 4(5) 5(7) 6(8) 7(9) 8(10) 9(11) l o l m h l h l h l
XXI 1 2 3 4 5 6(14) 7(6) 8(11) 9(13) 10(15) 11(17) l l h l m l l l l l l	XXII 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11(14) 12(18) g l l o h g g l o l l h o o o	XXIII 1 2 3 4 5 h o l h l	XXIV 1 2 3 h h h
XXV 1(2) 2(3) 3(4) 4(5) 5(6) 6(7) 7(8) 8(9) 9(10) 10(11) 11(12) 12 13 14 15 l m o h h h l l l l h h l l h	XXVI 1 残り h n m	XXVII 1 残り h n m	XXVIII 9(44) 残り l i o n
XXIX 1 2 11(18) 12 14 o o n i o			

(注) ローマ数字は篇を，アラビア数字は章を示し，カッコ内のローマ数字は現行『法的精神』における章を示す。
mはモンテスキューの筆跡であることを示し，その他は書記の筆跡で，次の筆跡をもつ書記の雇用年は次の如くであるから，各章の執筆年を推測できる。

e (1734 - 1738), g (1739 - 1741), h (1740 - 1743), i (1741 - 1743), j (1742 - 1744), l (1743 - 1746), n (1746), o (1746 - 1747)

3. 第11篇第6章「イギリスの国制について」の草稿の筆跡について

有名なこの章が書かれた経緯を知るとは興味深い。写真ナンバー27が示すこの章の冒頭部分は、モンテスキューがこの章のタイトルと置くべき位置にいかにも腐心したかを示している。判読しうる限り‘Des principes de la liberté politique, comment on les trouve dans la constitution d’Angleterre’ という文字がみられる。結局モンテスキューの筆跡で‘De la constitution d’Angleterre’ と記入されている。

1枚目に書かれた第1段落から第3段落までは筆跡g(1739—1741年)によって書かれている。これは筆跡e(1734—1738年)が一度書いたオリジナル草稿にとって代ったもので、第3段落ではおそらく筆跡l(1743—1746年)と思われる筆跡で、冒頭の *La liberté politique* と *est* との間に *dans un citoyen* という言葉が後につけ加えられている。

2枚目から7枚目までが筆跡eで書かれている。これはオリジナル草稿だが、最初の3行つまり、‘*particuliers, s’appellera cette dernière la puissance de juger et l’autre simplement la puissance executrice de l’état*’が抹消されていて、それは現行第2段落で述べられる三権の規定の叙述部分である。つまり第3段落が、オリジナル草稿には欠けていた。2枚目から7枚目までは、第4段落から第22段落の最初の2行までを含む。

そのなかの第8段落にある‘*les inquisiteurs d’Etat*’という単語は、草稿では筆跡eによって‘*le Conseil des Dix*’と書かれていたのを、筆跡lが訂正したものである。同じ段落の注記‘*à Venise*’は、オリジナル草稿以後に、モンテスキューのものと思われる筆跡で追記されている。第12段落末尾の現行の、‘*le mal est que ces tribunaux différens sont formés par magistrats du même corps; ce qui ne fait guère qu’une même puissance.*’とあるのは、筆跡eによるオリジナル草稿では、‘*le mal est que ces tribunaux différens formés par des magistrats du même corps ne sont pas des puissances différentes.*’とあったのをモンテスキューの自筆と思われる筆跡で訂正したものである。次の段落の、‘*comme à Athenes*’という注記は、オリジナル草稿では、筆跡eで‘*Voir si cela était de même à Athenes*’と書かれ、線で囲まれていたのを抹消して、おそらくモンテスキューのものと思われる筆跡で記入されている。注意書きを消して注を付したのである。

第19段落冒頭の‘*Si la puissance législative laisse à l’exécutive ...*’とあるのは、オリジナル草稿では‘*Si la puissance législative donne à ...*’とあったのを、やはりモンテスキューのものと思われる筆跡で訂正したものである。第21段落の全体は、筆跡eによるオリジナル草稿では、‘*Et c’est le seul moyen conforme à la raison de suppléer à la tyrannique magistrature des Ephores qui avoient bâti auprès de leur palais une chapelle à la peur pour qu’ils fussent plus craints de leurs citoyens ou aux Conseil des dix de Venise qui est plus despotique encore.*’と書かれていたのが、現行のように訂正された。抹消を除く字句訂正はモンテスキューの自筆と思われる。

筆跡eは第22段落の‘*Comme, dans un état libre, tout homme qui est censé avoir une âme libre doit être*’で終り、筆跡h(1740—1743年)となる。ただしこれまでの番号の付されていた草稿の番号がなくなり、筆跡hの2枚が続いた後、筆跡eによる9の番号の付いた草稿に続く。ということは、筆跡eによって番号の付されたオリジナル草稿が最初に書かれ、8と9との間に、筆跡hによる番号の付いていない2枚の草稿が後に挿入されたことを意味する。

筆跡hによるこの2枚の草稿は、第22段落の続きから第28段落の冒頭までを含む。第23段落冒頭の‘*les besoins de sa ville*’という表現は、最初‘*l’opulence de sa ville*’と書かれていたのを、筆跡h自身が訂正したもので、恐らく口述筆記させたモンテスキュー自身の表現の訂正であろう。

第24段落は、最初筆跡hによって次のように書かれていた。‘Le grand avantage des représentants, c’est qu’ils sont capables de discuter les affaires, ce que le peuple ne peut guère faire, c’est le grand défaut de la démocratie, ainsi partout où il y a représentants, il n’y a point de mauvaise démocratie. 現行のように訂正されたのは筆跡l(1743—1746年)によってである。

第25段落の最後の現行の‘toute la force de la nation pourroit être arrêtée par un caprice’という文章は、草稿では‘un caprice ou une phantaisie ôteroit à la nation toute sa force’となっていて現行のように訂正されていない。したがって現行の表現は、この草稿以後に修正されてできたものであることが分る。

筆跡hの草稿には最初現行の第26段落はなく、後に筆跡lによって欄外に(1)の番号を付して追記された。また第27段落は、筆跡hによって、現行の第25段落と第28段落との余白に記入されている。それには(2)の番号が付されているが、筆跡hの書記の雇用年は1740—43年、筆跡lのそれは1743—46年であるから、執筆順序としては、まず筆跡hが第27段落を執筆し、ついで筆跡lが第26段落を執筆して、この筆跡lが、それぞれに(2)と(1)との番号を付したと見るのが妥当な見方であろう。

筆跡hは、第28段落の冒頭の‘des résolutions actives’で終り、‘et qui demandent quelques exécution,’から番号付きの9枚目に移り、筆跡は再びe(1734—1738年)となる。

筆跡eによるこの草稿は、9枚目から12枚目に及び、そこにはなんの修正も加筆もなく、第28段落から第39段落までを含んでいる。ただし第39段落の最後の‘droit qu’elle à d’exécuter.’という語は、番号13の付された草稿に筆跡eで書かれて消され、番号12の草稿と番号13の草稿の間に、番号の付されていない、筆跡hによる1枚の草稿が挿入され、その冒頭に書かれている。筆跡hによる、この1枚の草稿が第40段落に当る。

番号13の付された草稿から再び筆跡eが現われ、番号17の付された草稿まで、つまり5枚続く。それらは第41段落から第52段落の約3分の2までを含む。

第41段落の最初の‘Le corps législatif ne doit point s’assembler lui-même,’という表現は、オリジナル草稿では‘Il seroit dangereux que le corps législatif pût s’assembler lui-même,’と書かれていたのを、筆跡lが修正したものである。

第42段落冒頭の‘Si la puissance exécutrice n’a pas le droit d’arrêter les entreprises du corps législatif,’という箇所、草稿では筆跡lで注をつけ、‘C’est l’inconvénient des loix de Pologne.’としているが、なぜかこの注は印刷されたことがない。

現行の第43段落の‘outre que la puissance exécutrice s’exerce toujours sur des choses momentanées’という文中の‘toujours’は、草稿では‘presque toujours’となっており、1748年版と49年版でもそうであったが、50年版から‘presque’が消えた。

第44段落では筆跡eによるオリジナル草稿は、前半の‘les loix qu’elle a faites ont été exécutées,’で終わっており、‘et c’est l’avantage ...’以下は、モンテスキュー自身の筆跡による追記である。

この追記が、オリジナル草稿の第45段落の冒頭にかかってしまった。そこでモンテスキューは、筆跡eの書いた第45段落の1行目を消して、自筆でその1行を2行目に近いところに書き直した。

第45段落のなかの‘le corps législatif ne doit pas avoir le pouvoir juger’という箇所に、後に筆跡lが注をつけ、‘à Gnide, les Amymones ne pouvaient être appelées en jugement même après leur administration. Ils étaient comme les rois d’Angleterre.’と記したが、この注は草稿の段階で抹消された。これは次の第46段落と関係がある。

第46段落冒頭の‘Dans ce cas, l’état ne seroit point une monarchie, mais une république non

libre' という表現は、草稿を見ると再三の手直しの結果決ったものである。最初は筆跡 e で 'Dans ce cas, l'état ne pourroit être une monarchie, mais une République non libre' と書かれていたが、'pourroit être' が消されて 'seroit point' と直され、'non libre' が一度 'imparfaite' に直され、ついで、'non libre' が復活している。この訂正の筆跡はモンテスキューの自筆である。

筆跡 e による第 46 段落は 'ceux-ci peuvent être recherchés et punis.' で終わっている。その後の文章は、筆跡 l (1743—1746 年) による追記を、その後モンテスキュー自身が訂正したもので、そこでは、クニドスのアムネモスの評価が、第 45 段落に付されて消された注記での評価と相違している。この評価の変化が、第 45 段落の注を消させたのである。この第 46 段落には 2 つの注が付いているが、草稿には最初の方の注しかなく、しかもそれは筆跡 l により書かれているから、筆跡 e によるオリジナル草稿にはなかった追記である。

草稿では、現行の第 51 段落と第 52 段落との間に、全体が抹消された一段落が書かれていた。それは次の文章である。 'Et cette disposition est la voye du monde la plus douce pour suppléer à la magistrature des Ephores et au Conseil des dix de Venise.'

番号 18 の付いた草稿と番号 19 の付いた草稿の間に、番号の付かない 2 枚の草稿が後から挿入されている。そこに執筆しているのは、筆跡 i (1741—43 年) である。それは第 52 段落の最後の 'prend part à l'exécution,' に始まり、第 60 段落中の 'parce que la puissance exécutrice' までを含む。この部分で、筆跡 i の草稿がその後修正を受けているのは一箇所だけで、それは、第 57 段落中最後の 'rejeter les décisions des propositions' という文の 'propositions' は、筆跡 i の草稿では関係代名詞の 'celles' で、その前に出てくる 'résolutions' を受ける形になっていたのを、筆跡 l が 'propositions' に訂正したのである。

第 60 段落中の 'ne dépendra plus d'elle' から、番号 19 の付された草稿に移り、筆跡は再び筆跡 e (1734—1738 年) となる。この筆跡 e は番号 19 の付いた草稿の表裏で終る。つまり第 62 段落の 'mais de la puissance exécutrice, et cela par' までを含む。この部分で、第 61 段落中 'il faut que les armées qu'on lui confie soient peuple, et aient le même esprit que le peuple' という文の下線部分は、筆跡 l により後に書き加えられたものである。また同じ段落中の 'et où les soldats soient une des plus viles parties de la nation' という文の下線部分は、筆跡 e の文字が判読困難なほど抹消された後にモンテスキュー自身の筆跡で書き込まれたものである。草稿では 'une' の次の 'des plus viles' が 'la plus vile' と単数のままになっている。

第 62 段落の最初の 'L'armée étant une fois établie, elle ne doit point' という文は、最初筆跡 e では 'L'armée une fois établie ne doit jamais' とあったのを、筆跡 l が訂正したものである。

番号 20 の付いた草稿は、第 62 段落中の 'la nature de la chose' から始まり、筆跡は筆跡 g (1739—41 年) になる。それは第 64 段落中の 'elle les feroit mourir de faim' まで続く。第 63 段落冒頭の 'Il est dans la manière de penser des hommes, que' という文は、最初筆跡 g により 'Il est dans la nature, que' と書かれていたのを、筆跡 l が訂正したものである。また第 64 段落中 'La Hollande est encore plus en sureté que Venise; elle submergeroit les troupes révoltées, elle les feroit mourir de faim.' とあるのは、最初筆跡 g により '... Venise; elle feroit (sic) mourir de faim les troupes révoltées, elle les submergeroit, elles sereit perduës.' とあったのを、後にモンテスキュー自身が訂正したものである。

番号 20 の付された草稿の後に 2 枚の、番号の付されていない草稿が続く。21 番目の草稿は、第 64 段落中の 'Elles ne sont point dans les villes' から始まり、現行の第 67 段落と第 68 段落とを含むが、現

行の第65段落と第66段落とは草稿にはない。この2つの段落は、最初の諸版にはなく、1757年刊行の死後出版の版に初めて印刷された。代りに草稿では、第64段落に次の続きが書かれていたが抹消された。‘Enfin on a accutumé l’armée de ces pays à recevoir des députés du corps législatif qui sous prétexte de pourvoir à sa subsistance ou sous d’autres pretextes la dirigeant quoyqu’ils ne la commandent pas. C’est un moyen tempéré; les troupes voyent à leur tête un homme de guerre; mais elles voyent aussi sa dépendance et elles y restent elles-mêmes.’

最後の2枚の草稿は、筆跡 i (1741-1743年) で第70段落までが書かれ、最後の第71段落も最初の ‘Arrington dans son océana’ までは筆跡 i だがそれ以後は筆跡 l (1743-1746年) となる。

以上を総括すると各段落の筆跡と、したがって大よその執筆年と訂正の事情は次のようになる。

1 ~ 3	4 ~ 22	22 ~ 28	28 ~ 39	40	41 ~ 52
g (1739-41)	e (1734-38)	h (1740-43)	e (1734-38)	h (1740-43)	e (1734-38)
l (1743-46)	l (1743-46)	l (1743-46)			l (1743-46)
	m				m
52 ~ 60	60 ~ 62	62 ~ 64	64, 67, 68	65, 66	
i (1741-43)	e (1734-38)	g (1739-41)	i (1741-43)	1748 年以後	
l (1743-46)	l (1743-46)	l (1743-46)	l (1743-46)		
	m	m			

1 行目の数字は、何番目の段落かを示す。2 行目の文字は草稿の筆跡を示し、カッコ内の数字はその筆跡をもつ書記がモンテスキューに雇用されていた年を示す。3 行目の文字は、草稿に加筆、訂正を施している者の筆跡である。m はモンテスキューが加筆、訂正を加えていることを示す。

この表をみて分ることは、『法の精神』第11篇第6章「イギリスの国制について」の執筆には、モンテスキューを含めて6人の人間が関与していること、その執筆開始は1734年に遡り、1743年にはほぼ完成していること、最初のオリジナル草稿は筆跡 e と筆跡 g によって執筆され（その草稿には通し番号が付いている）、その後筆跡 h と筆跡 i とが新たに草稿を書き加え、筆跡 l とモンテスキューとは専ら修正と加筆ないし削除を行っているということである。

(一橋大学社会学部教授)

一橋大学社会科学古典資料センター *Study Series.No.5*

発行所 東京都国立市中 2-1

一橋大学社会科学古典資料センター

発行日 1983 年 3 月 31 日

印刷所 東京都日野市多摩平 1-3-7

有限会社 新英商会
